

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 78 (1927)
Heft: 1

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dureraït trois jours et aurait lieu peut-être en 1928. Notre comité décide de faire le nécessaire pour que ce projet puisse être exécuté.

4° La traduction en français de « La Suisse forestière » par M. le professeur Badoux est achevée. Le livre est presque entièrement composé, si bien qu'il pourra paraître à la fin de cette année. Les mesures nécessaires ont été prises touchant la propagande et l'expédition.

5° Ouvrage de popularisation forestière pour la jeunesse. Un rapport est présenté sur l'avancement des travaux. Il n'a pas encore été possible de prendre des décisions définitives quant à la répartition du travail entre les collaborateurs. On invite la commission spéciale élue à la conférence de Burgdorf en 1925 de continuer son travail.

COMMUNICATIONS.

Nos illustrations.

La planche en tête de ce cahier est la reproduction d'une photographie que, fort aimablement, nous a remise, lors de sa récente visite en Suisse, M. *Henry S. Graves*, directeur de l'École forestière de l'Université de Yale, à New-Haven, anciennement directeur général des forêts des Etats-Unis d'Amérique.

Cette photographie d'une parcelle de forêt vierge, dans l'Etat d'Idaho, nous montre un peuplement mélangé d'un type fréquent dans l'ouest des Etats-Unis, entre la côte du Pacifique et les premiers contreforts des Montagnes Rocheuses.

On y peut observer quatre essences qui comptent parmi les principales de la forêt de ces régions, toutes pouvant atteindre des dimensions considérables.

Les anciennes publications botaniques sur les forêts de l'Amérique du Nord renferment un certain nombre d'exagérations en ce qui a trait aux dimensions des arbres les plus remarquables, en particulier la hauteur. Plusieurs de ces données sont à reléguer dans le domaine de la fable.

A qui voudrait se renseigner exactement sur les dimensions habituelles des arbres de la forêt de l'Amérique du Nord, nous pouvons recommander un livre fort beau, œuvre d'un vrai savant : *Manual of the trees of North America*, par *C.-S. Sargent*. La 2^e édition de ce livre, parue en 1921, est le résumé, en 910 pages, de l'ouvrage monumental de cet auteur « *Silva of North America* » qui comprend plusieurs gros volumes.

Celui des arbres de notre photographie qui peut atteindre les dimensions les plus considérables est le sapin de Vancouver (*Abies grandis* Lind), un proche parent du sapin blanc européen. Dans la région de l'île de Vancouver, le long de la côte, il peut élever son fût jusqu'à 92 m de hauteur. Il n'est dépassé, à cet égard, que par le sequoia

toujours vert (*Sequoia sempervirens*) de la Californie, tandis que le sequoia géant (*Sequoia gigantea*) lui serait inférieur. Sargent indique pour le premier une hauteur maximale de 104 m et une de 84 m pour le second. Quand au fameux douglas vert (*Pseudotsuga taxifolia* Britt.), notre auteur admet qu'il ne dépasse guère 61 m de longueur. Nous voilà loin des 115 m dont il est question dans certains livres pourtant assez récents !

L'espèce qui suit immédiatement le sapin, si l'on considère la longueur, c'est le tsuga de l'occident (*Tsuga heterophylla* Sarg.), hemlock, qui peut dépasser 61 m. Cette belle espèce manque dans les parcs d'Europe où les « exotiques » occupent pourtant si large place, tandis qu'y foisonne le *Tsuga canadensis* Carr., originaire de l'est de l'Amérique, un arbre de 3^{me} grandeur et atteignant à peine 30 m de hauteur.

Des trois espèces américaines du mélèze, celle qui figure sur notre photographie est la plus remarquable. C'est le mélèze d'occident (*Larix occidentalis* Nutt.); sa hauteur peut dépasser 55 m.

La 4^{me} espèce visible sur notre planche est un spécimen du genre pin — représenté dans l'Amérique du Nord par 28 espèces différentes — le *Pinus monticola*. D. Don, ou white pine. Une autre espèce des Etats-Unis est connue sous le même nom anglais de *white pine* (pin blanc) : c'est le pin du lord Weymouth. Cette fâcheuse confusion s'explique quand on sait que leur aire de distribution est totalement dissemblable : le pin Weymouth se rencontre à l'est du Mississipi, sur les rives de l'Atlantique et des lacs, tandis que le *P. monticola* est confiné dans la région entre les Montagnes Rocheuses et la côte du Pacifique. Dans les terrains qui lui conviennent, sa hauteur peut aller au-dessus de 45 m; son bois est d'excellente qualité. Parmi les pins, il est dépassé touchant la hauteur par le pin de Lambert ou encore par le Weymouth. Sargent admet pour tous deux une hauteur maximale de 67 mètres.

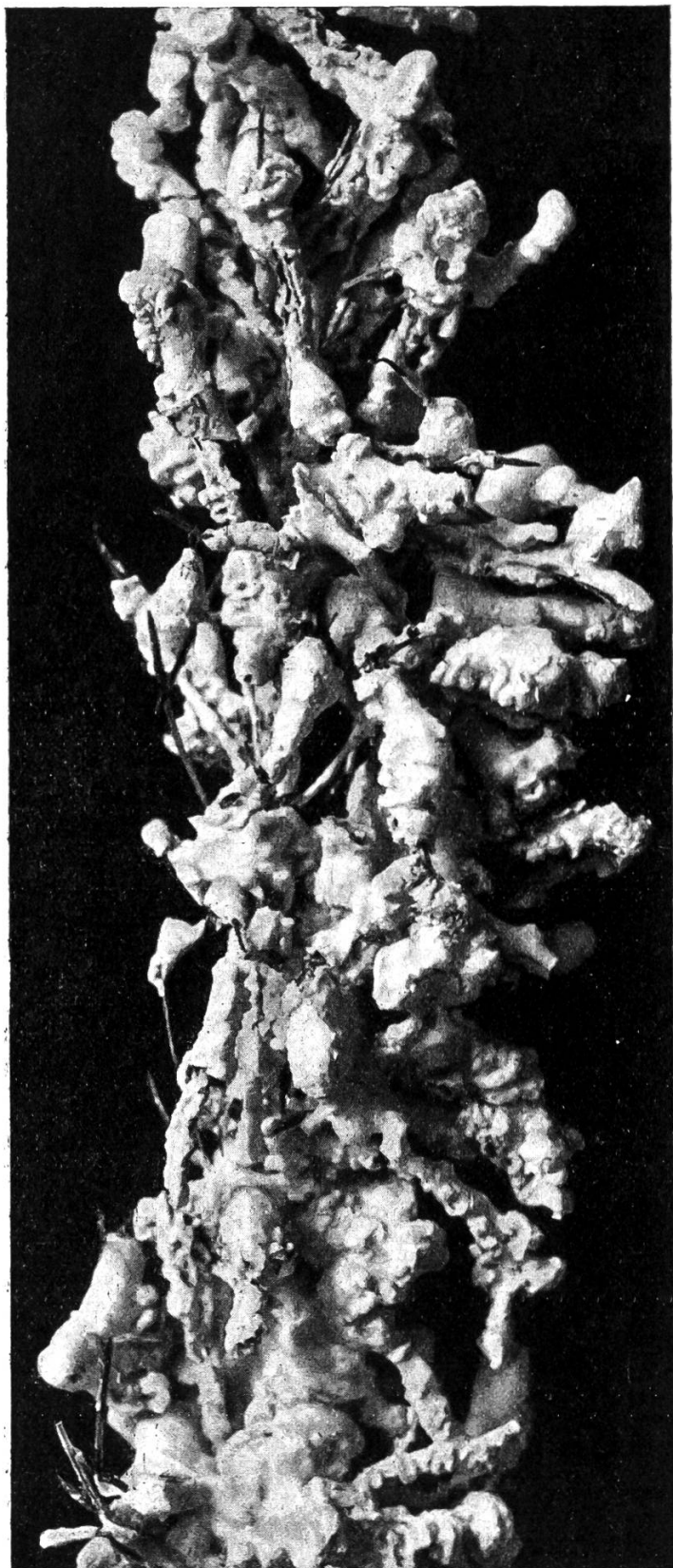
Ces quelques indications suffiront à montrer que les arbres forestiers de l'Amérique du Nord peuvent atteindre une hauteur plus grande que ceux de la sylvie européenne. Mais la différence n'est pas aussi grande qu'on a cru devoir le raconter pendant trop longtemps. H. B.

Le mélèze sucrier.

Ce titre énigmatique peut être expliqué en examinant l'illustration ci-dessous.

En effet, il s'agit d'une manifestation peu commune, de la « manne du mélèze », de cette exsudation sucrée dont M. le professeur Keller a eu le mérite de décrire l'origine et qui est la conséquence du travail de succion d'un pou, le *Lachnus laricis* Koch.¹

¹ Prof. Dr C. Keller. Zuckererzeugung in den Lärchenwäldungen des Wallis. « Natur und Technik », Nr. 8, 1919.



„Manne du mélèze“
exsudation sucrée produite par le *Lachnus laricis* Koch

Phot. A. Barbey

Le « Journal forestier suisse » (n° 10, 1920) a déjà publié une reproduction de cette masse blanchâtre avec une note de M. le professeur Badoix, relevant l'ignorance de plusieurs auteurs forestiers qui ont signalé cette manne, mais sans en avoir étudié la formation. Nous donnons ici une photographie d'un spécimen vraiment extraordinaire de cette cristallisation sucrière que nous devons à l'obligeance de M. Bavier, secrétaire de l'« Office central forestier suisse ».

Ce rameau lui a été envoyé par M. Barth, de Guarda, en Engadine. M. Barth veut bien nous communiquer que ce rameau a été récolté le 15 octobre dernier à l'altitude de 1800 m, au S. O., dans un pâturage rocailleux ensoleillé. On remarquait encore quelques rameaux avec dépôt de miellat jusqu'à une hauteur de trois mètres au-dessus du sol. Deux mélèzes seulement portaient des rameaux recouverts de cette exsudation qui est un excrément du *Lachnus laricis* Koch.

Suivant le témoignage de M. Barth, il paraît que cette curiosité forestière n'aurait jamais été observée, dans les environs de Guarda. En tous cas, il s'agit d'une manifestation sporadique n'intéressant pas un massif entier, mais qui ne saurait être confondue avec le travail d'autres insectes vivant aux dépens de la matière ligneuse.

A. Barbey.

Un genévrier arborescent.

La communication de J. P. C. nous a remis en mémoire un genévrier arborescent qui ne le cède en rien à celui décrit dans le numéro 7 du « Journal forestier » en 1926.

Les deux plus gros exemplaires de *Juniperus communis* L. indiqués dans « Lebensgeschichte der Blütenpflanzen Mitteleuropas », situés en Prusse et en Norvège, ont : l'un 10 mètres de hauteur et 77 cm de circonférence à 1 mètre de hauteur; l'autre 7,80 m de hauteur et 2,50 m de circonférence à 60 cm au-dessus du sol. Ces deux arbres sont fortement ramifiés et leur tige se partage en plusieurs sommets. Un troisième, situé près de La Chaux-de-Fonds, a 9 m de hauteur.

Celui que nous allons décrire, situé dans les forêts de la ville de Boudry, a les dimensions suivantes :

Hauteur totale	14 m
Hauteur de la cime	3,5 m
Circonférence à la base du fût	127 cm
Circonférence à 1,30 m	95 cm
Diamètre max. à 1,30 m	30 cm
Diamètre min. à 1,30 m	24 cm
Diamètres de la cime	2,5 × 3 m

Il croît sur un versant assez rapide exposé au N-N-O, à une altitude de 740 m, dans un peuplement assez clair de pin, avec quelques alisiers et épicéas, sur l'emplacement d'une ancienne ravine presque entièrement reboisée dans sa partie inférieure. Les arbres voisins atteignent à peu près sa hauteur ou la dépassent de 1 à 2 mètres au maximum. Leur accroissement en hauteur a atteint en moyenne 5 à 10 cm pendant les dix dernières années. L'âge du peuplement est d'environ 70 à 80 ans.

Son fût est rectiligne, mais incliné légèrement vers l'aval, l'arbre se dirigeant du côté de la lumière qui lui fait défaut à l'amont, où il est dominé par une cépée d'alisier. Il est très fortement cannelé, jusqu'à 5 cm de profondeur et un peu pourri du côté ouest.

Les premières branches se détachent à une hauteur de 3 m; leur diamètre peut atteindre 3 à 4,5 cm et leur longueur jusqu'à 1,8 m; plus haut, les branches ont été sciées à rez-tronc. Sous la cime se trouve un faisceau de branches sèches très serrées, de plus petite dimension, grêles, fortement ramifiées; on en peut déduire que l'arbre a été longtemps sous le couvert. La cime est assez normale, mais le sommet a été cassé et deux des branches latérales se sont redressées. Les bran-

ches sont fortement ramifiées, les aiguilles de belle couleur verte. Les dernières pousses annuelles mesurent 5 à 10 cm et sont égales à celles des pins voisins.

Cette plante devait exister au moment où le peuplement voisin est né, ou bien il est apparu en même temps. Il ne paraît pas, comme celui de Bevaix, avoir passé par l'état de buisson, car on ne distingue aucune trace de branches jusqu'à 3 mètres de hauteur. A un moment donné, il a été dégagé, tout en restant néanmoins un peu à l'étroit entre les pins et les alisiers qui l'entourent; il a dû pour conserver son existence pousser rapidement en longueur. En effet, les rameaux se succèdent à des intervalles de 30 à 60 cm, auxquels correspondent des accroissements en hauteur analogues. Puis, plus tard, il est resté de nouveau en sous-étage et a formé les branches longues, grêles et fortement ramifiées, aujourd'hui sèches, qui se trouvent immédiatement sous la cime. Aujourd'hui, son accroissement s'est réduit assez fortement, mais il résiste très bien à la concurrence des résineux voisins de diamètre beaucoup plus fort (35 à 40 cm). Il est toutefois dominé par un pin et une cépée d'alisier très fournie, qui l'étoufferaient si on ne le dégageait à temps.

Nous avons trouvé sous son couvert, ou à peu de distance de son pied, six petits genévriers de 15 à 40 cm de hauteur.

Le maintien de cet arbre intéressant paraît dû ici spécialement au faible accroissement du pin, sur un sol calcaire, rocailleux, pauvre en humus, mais dans lequel l'humidité est assez forte, car il est couvert de prêles et il en sort une petite source un peu plus bas. *J.-L. N.*

CHRONIQUE.

Cantons.

Argovie. *Grande vente de bois à Zofingue.* La vente en mise publique des bois de la ville de Zofingue était autrefois comparable à la mise des vins de Morges : elle était comme le baromètre des prix de l'article bois, pour la Suisse centrale tout au moins. Aussi était-elle toujours attendue avec impatience par acheteurs et vendeurs. Depuis trois ans, elle a dû être supprimée, pour diverses raisons, et la vente des bois des forêts de cette ville a lieu maintenant par voie de soumission.

Celle de novembre dernier, par laquelle 6000 m³ de bois de service furent offerts aux amateurs, a procuré des prix plus favorables au vendeur que le début de l'année pouvait le faire prévoir. A l'exception de quelques lots de lattes, tous purent être adjugés; les prix atteints ne sont que de peu inférieurs à ceux de 1925. Voici quelques moyennes:

	Volume moyen	Fr.
Perches d'échafaudage	0,18—0,20 m ³	30
Charpentés	0,55—1,00 m ³	35—39